

ACTU NEWS ANTIVIRUS, ANTISPAM, CYBER CRIMINALITÉS

Kaspersky Anti-Virus 2010 (KAV 2010) obtient d'excellents résultats

La solution de Kaspersky Lab passe avec succès la batterie des tests menés par le Virus Bulletin pour son édition d'avril 2010 et se hisse en tête des produits concurrents. KAV 2010 y enregistre l'impressionnant score de 90% de taux de détection en modes réactif et proactif pour un produit utilisant un seul moteur antiviral.

Fonctionnant en modes de scan à la demande et en temps réel, KAV 2010 est parvenu à neutraliser tous les échantillons de codes malicieux de la collection WildList, tous les virus polymorphes ainsi que plus de 98% des vers et réseaux de PCs asservis utilisés pour évaluer les performances des différentes solutions.

En complément, KAV 2010 n'a généré aucun faux positif pendant toute la durée du banc d'essai.

« L'interface de KAV 2010 est remarquable : particulièrement intuitive, sans erreur, facilement utilisable? sans oublier une faible consommation des ressources processeur. », indique l'équipe de Virus Bulletin. « Les niveaux de détection démontrent également sa fiabilité, tout particulièrement en modes réactif et proactif. La réputation de leader gagnée par Kaspersky Lab pour sa capacité à répondre rapidement aux attaques cybercriminelles de nouvelle génération est confirmée. »

.../...

<http://www.kaspersky.com/fr/news?id=207217217>

Copyright : sergey - 2010-05-08 17:41:15
Creative Commons Deed

Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.5

Vous êtes libres :

- * de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

Selon les conditions suivantes :

Paternité. Vous devez citer le nom de l'auteur original.

Pas d'Utilisation Commerciale. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Pas de Modification. Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

* A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création.

* Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage privé du copiste, courtes citations, parodie...)

Ceci est le Résumé Explicatif du Code Juridique (la version intégrale du contrat).

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/>